

[Texte]

this most basic thing of all, that is, the sensitivity of those who are responsible for the administration of the House in all its ramifications . . . are themselves thinking this way.

Mr. Speaker Fraser: While Mr. de Corneille was speaking, especially about the riding offices, we just made a note of that, to be sure that is specifically put into the task force report.

In any event, Mr. Chairman, I do not think there is much more we can say at this time. We will be back to you, reporting to you on how we are getting along. We can assure you we are taking it seriously.

The Chairman: Thank you. Just on that point, in fact, I have installed an access ramp at my constituency office. We have the problem of its being on the sidewalk, and of course then there is the difficulty with the municipality and questions of liability. I can tell you there are some important questions like that which need to be sorted out. I think it may be of great assistance to MPs who wish in fact to use that as an opportunity to force the issue at a local level, to have some exchange of information along the lines Mr. de Corneille has suggested, viewing our constituency offices very much as an extension of our parliamentary operations.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, the Speaker raised the issue of fire in the Centre Block. It is just a small practical point that I do not think has been corrected or addressed heretofore, and that is the evacuation opportunities from the west end of the ground floor. Unless there has been a sudden change, the door at the west end of that corridor is always locked, and the revolving door which comes in from the south side of the entrance there at the west end is a devastating thing for a wheelchair. So somebody who is physically incapacitated in terms of mobility would have a real problem in the event of a fire at the west end of the building.

• 1640

I do acknowledge that there is level entrance, if I recall correctly, both at the centre of the Centre Block, front and back—but not at the west end, where obviously people might well hope to be able to escape in the event of a fire.

I have never understood, Mr. Chairman, why panic hardware was unacceptable on that door at the west end of the ground floor of the Centre Block. Panic hardware allows it to be locked and yet accessible for egress if necessary.

Mr. Riedel: I will look into that immediately, Dr. Halliday.

The Chairman: On a point of clarification, on the subject of elevators and equipment. When you were mentioning the Parliamentary Restaurant, Dr. Halliday, and said that there is an elevator, are you referring to the elevator on the sixth floor?

Mr. Halliday: No.

The Chairman: A further elevator that—

Mr. Halliday: I do not think there is a sign to indicate it is there, but after the special committee's first report came out—

[Traduction]

sation fondamentale des personnes responsables de l'administration de la Chambre sous toutes ses formes à cette façon de penser.

Le Président Fraser: Nous avons pris bonne note de cela pendant l'intervention de M. de Corneille, en particulier au sujet des bureaux de circonscription, pour être bien sûrs que cela figurera dans le rapport du groupe de travail.

Quoi qu'il en soit, monsieur le président, je ne pense pas que nous ayons grand-chose à ajouter pour l'instant. Nous reviendrons vous faire le point de nos progrès ultérieurement, et je tiens à vous assurer que nous prenons cette tâche au sérieux.

Le président: Je vous remercie. À propos, j'ai fait installer une rampe d'accès à mon bureau de circonscription. Le problème, c'est qu'elle est sur le trottoir, et évidemment il y a des difficultés avec la municipalité et le problème de la responsabilité civile. Il est certain qu'il faut régler des questions importantes de ce genre. Je pense qu'il serait très utile aux députés qui veulent se servir de cela pour faire progresser la question au niveau local d'en discuter dans l'optique qu'a suggérée M. de Corneille, en considérant nos bureaux de circonscription comme des prolongements de notre activité au Parlement.

M. Halliday: Monsieur le président, le Président de la Chambre a soulevé la question du feu dans l'édifice du Centre. Il s'agit d'un petit problème pratique qui n'a pas été rectifié encore je crois, à savoir les possibilités d'évacuation à l'extrémité ouest du rez-de-chaussée. À moins que les choses n'aient changé d'un seul coup, la porte de la sortie ouest de ce couloir est toujours fermée, et la porte à tambour du côté sud de l'entrée à l'extrémité ouest est absolument meurtrière pour un fauteuil roulant. Par conséquent, un handicapé qui a des difficultés à se déplacer aurait un sérieux problème si un incendie se déclençait à l'extrémité ouest de l'édifice.

Certes, il y a une entrée de niveau, si je me souviens bien, au centre de l'édifice du Centre, à l'avant comme à l'arrière, mais pas à l'extrémité ouest où l'on pourrait fort bien vouloir se sauver en cas d'incendie.

Monsieur le président, je n'ai jamais compris pourquoi on refusait d'installer un dispositif d'issue de secours sur cette porte à l'extrémité ouest du rez-de-chaussée de l'édifice du Centre. Avec ce dispositif, la porte peut rester fermée, mais elle peut être utilisée pour sortir en cas d'urgence.

M. Riedel: Je vais vérifier cela immédiatement, monsieur Halliday.

Le président: J'aimerais avoir une précision sur les ascenseurs et le matériel. Quand vous avez parlé du restaurant du Parlement, monsieur Halliday, et dit qu'il y avait un ascenseur, vous vouliez parler de l'ascenseur du sixième étage?

M. Halliday: Non.

Le président: Un autre ascenseur qui . . .

M. Halliday: Je ne crois pas qu'il soit signalé, mais après la parution du premier rapport du Comité spécial—reconnaissons